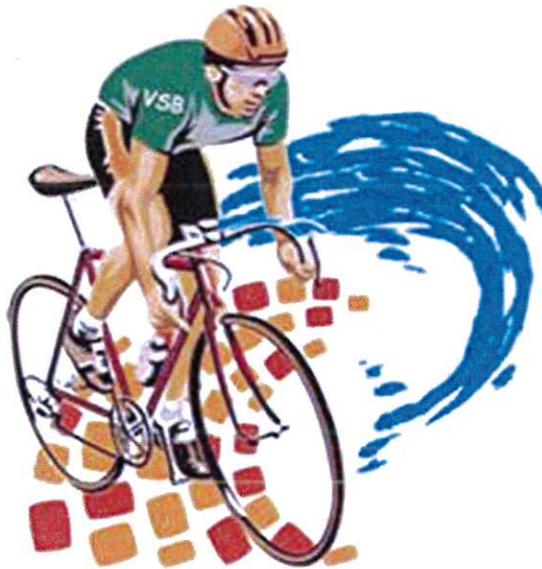


# ESSOR ATLANTIQUE 19 et 20 Aout 2017



## MINIMES TROPHY UNDER 15

*Challenge sur 3 Manches*

**Samedi 19 Epreuve en Ligne**

**38Kms700**

**Dimanche 20 Matin Contre la montre Individuel**

**4Kms300**

**Dimanche 20 Après Midi Epreuve en Circuit**

**2Kms600**

**Thouaré sur Loire**

**ESSOR ATLANTIQUE**  
**Minimes**  
**1<sup>ère</sup> Edition**  
**Les 19 et 20 Aout 2017**

**RÈGLEMENT PARTICULIER**

**ARTICLE 1. ORGANISATION**

L'épreuve « *ESSOR ATLANTIQUE* » est organisée par *le Nantes Doulon Vélo Sport, 13 Avenue des Biches 44300 NANTES avec le concours de Thouaré Cyclisme Organisation et Avenir Cycliste Thouaré Bords de Loire* sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme.

Elle se dispute du *19 aout 2017 au 20 aout 2017*.

**ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE**

Les épreuves sont réservées aux coureurs Minimes hommes uniquement nés en 2003 et 2004

Elles sont inscrites au calendrier FFC *Régional*.

Elle se compose de 2 manches

- le samedi 19 aout : d'une épreuve en ligne

- le dimanche 20 aout : d'une épreuve en deux tronçons, contre la montre individuel le matin et épreuve en circuit l'après midi

Chaque journée étant indépendante, il n'y a pas obligation de participer aux deux journées sauf pour le classement général aux points

**ARTICLE 3. PARTICIPATION**

Les épreuves sont ouvertes aux coureurs de 2003 et 2004 licenciés à la FFC ainsi qu'aux coureurs étrangers dûment inscrit dans le listing FFC des coureurs étrangers autorisés à courir en France.

Les engagements sont à effectuer sur le site FFC par internet par les coureurs français et par bulletin pour les coureurs étrangers. au tarif de 5€ par jour.

**ARTICLE 5. PERMANENCE**

La permanence de départ pour le retrait des dossards par les coureurs se tiendra, le *19 Aout 2017 à **partir de 15H50 et jusqu' à 16H50** au Chai de Thouaré, route de Mauves 44470 THOUARE SUR LOIRE.*

*Les coureurs participant aux deux manches garderont le même dossard.*

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement FFC, en Présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à **16H40 le samedi 19 Aout 2017** et aura lieu au même endroit, *Chai de Thouaré, route de Mauves 44470 THOUARE SUR LOIRE*

L'ordre des voitures des équipes sera déterminé en application de l'article 2.3.018  
*Il ne sera admis qu'un seul véhicule par équipe de 4 coureurs minimum à l'échelon course.*

#### **ARTICLE 6. CONTRE LA MONTRE DU DIMANCHE MATIN 20 AOUT 2017.**

Les coureurs qui ne participent que le dimanche devront retirer leur dossard de 10H30 à 11h00 sur le parking SUPER U de Thouaré sur Loire et partiront avant les coureurs effectuant les 2 jours.

**ORDRE DE DEPART** : Pour les coureurs ils partiront dans l'ordre inverse du classement de l'épreuve du samedi. Les commissaires peut modifier cet ordre afin d'éviter que deux coureurs d'une même équipe se suivent.

Un contrôle des braquets aura lieu avant le départ

**MATERIEL** : *Seuls les vélos de type traditionnels avec roues à rayons obligatoires seront acceptés (sans ajouts de prolongateurs)*

#### **ARTICLE 7. RADIO-TOUR**

Chaque équipe devra se présenter avec une radio de course, l'organisation ne fournissant pas de poste de radio.

La fréquence radio sera indiquée lors de la réunion des DS.

#### **ARTICLE 8. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE**

Le service d'assistance technique neutre est assuré, au moyen de *2 véhicules neutres lors de l'épreuve du samedi. Pour l'épreuve du dimanche après midi le nombre de véhicules de dépannage sera désigné par le collège des commissaires.*

Des roues de dépannage seront à fournir par les équipes désignées lors de la réunion des Directeurs sportifs.

#### **ARTICLE 8 CLASSEMENTS – RECOMPENSES**

Les maillots de leader pour le challenge et tous les classements annexes seront présentés lors de la réunion des directeurs sportifs du samedi 19 Aout ;

Le classement du général aux points du challenge s'effectuera selon le barème suivant sur chacune des 3 épreuves :

50pts au 1°, 45pts au 2°, 40pts au 3°, 36pts au 4°, 32pts au 5°, 29pts au 6°, 26pts au 7°  
24pts au 8°, 22pts au 9°, 20pts au 10°, 19pts au 11°, 18pts au 12°, 17pts au 13°, 16pts au 14°, 15pts au 15°, 14pts au 16°, 13pts au 17°, 12pts au 18°, 11pts au 19°, 10pts au 20°  
9pts au 21°, 8pts au 22°, 7pts au 23°, 6pts au 24°, 5pts au 25°, 4pts au 26°, 3pts au 27°  
2pts au 28°, 1pt au 29°, 1pt au 30°

En cas d'égalité le classement du contre la montre départagera les coureurs.

Pour pouvoir prétendre au classement général par points il faut participer aux 3 épreuves.

**ARTICLE 9. ANTIDOPAGE**

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

**ARTICLE 10. PROTOCOLE**

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement FFC, les coureurs devant se présenter au protocole des manches et du challenge seront précisés lors de la réunion des directeurs sportifs du samedi 19 aout.

**ARTICLE 11. PENALITES**

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance du présent règlement particulier et qu'il en accepte tous les articles.

Les points non évoqués dans le présent règlement particulier seront traités conformément au règlement de la FFC.

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

**ARTICLE 12. HOPITAUX**

La liste des hôpitaux sera précisée dans le dossier transmis lors de la réunion des directeurs sportifs du samedi 19 Aout.

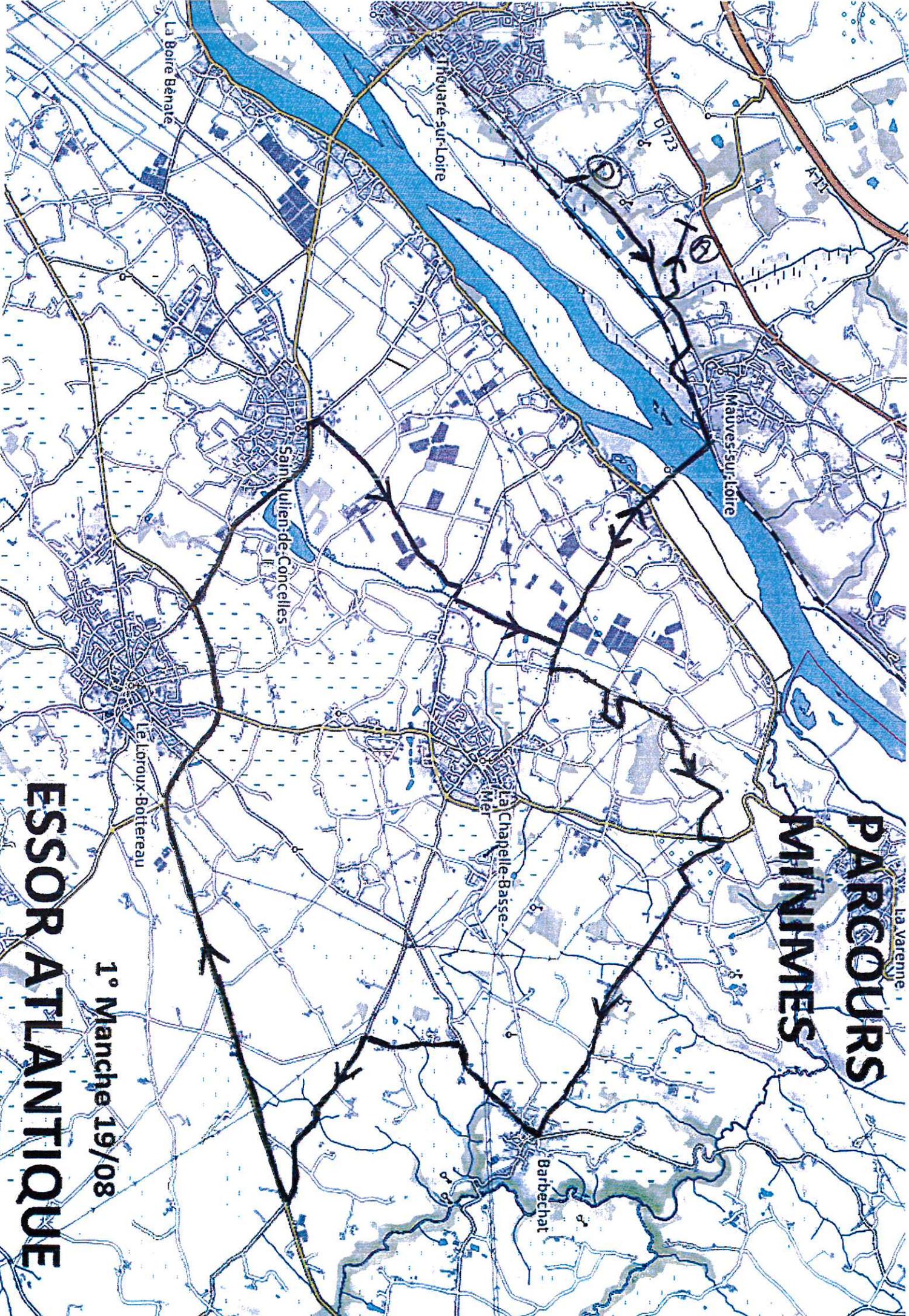
# ESSOR ATLANTIQUE MINIMES

## 1° Etape

Samedi 19 Aout 2017

	Kms	Horaire	
THOUARE SUR LOIRE Hauteur du Chai de Thouare RD68 - Rue de Mauves- Rue de Nantes Rue du Saule Blanc- Rue des Ponts RD68 - Rue de Mauves- Rue de Nantes	0,000	17H20	DEPART FICTIF
THOUARE SUR LOIRE Hauteur du Chai de Thouaré RD68	0,000	17H35	DEPART REEL
<b>MAUVES SUR LOIRE</b>			
Carrefour RD68 RD31 RD 31	2,100	17H38	
<b>LA PINSONIERE</b>			
Carrefour RD31 RD751 RD31	4,200	17H41	
Carrefour RD31 Route le Norestier Carrefour RD 31 VC23	5,100	17H43	
<b>LE CHENE VERT</b>			
Route du Champ Blond	6,200	17H45	
<b>LE BOIS MECHINE</b>			
Rue du Rocher Rue du Jardin	6,900	17H46	
<b>LE MOULIN DU BOIS MECHINE</b>			
Route du Champ Blond Route du Clos Vailiat Cote de l' Ecluse RD7 Carrefour RD7 RD207	7,500	17H47	
<b>LA COMMUNAUTE</b>			
RD207	10,800	17H52	
<b>BARBECHAT</b>			
Place de L'Etoile Place de IL'Eglise Rue des Landes RD105 Carrefour RD105 RD31 RD31 Carrefour RD31 RD 115	13,900	17H57	
	16,500	18H01	
	20,000	18H07	

VILLE EN BOIS			
RD 115			
Giratoire La Croix des Landes	23,400	18H12	
Porte de Landemont	24,500	18H14	
Porte de Barbechat	25,200	18H15	
Porte de la Chapelle Basse Mer	25,700	18H16	
RD115			
Carrefour RD115 VC53			
RD115			
Porte de St Julien de Concelles	26,800	18H18	
Giratoire Carrefour Market	27,700	18H19	
RD37			
ST JULIEN DE CONCELLES	29,200	18H22	
Rond Point des Bardets			
Giratoire de la Quintaine			
RD74			
Carrefour RD74RD53	31,700	18H26	
RD53			
Carrefour RD 53VC23	31,900	18H25	
VC23			
Carrefour RD31 VC23			
RD31			
Carrefour RD31 Route le Norestier			
Carrefour RD31 RD751	34,900	18H31	
LA PINSONIERE			
RD31			
MAUVES SUR LOIRE			
Carrefour RD31 RD68	37,000	18H35	
RD68			
Route D'AURAY			
LA TOUCHE ( THOUARE SUR LOIRE)	38,700	18H38	ARRIVEE



# PARCOURS MINIMES

# ESSOR ATLANTIQUE

1<sup>o</sup> Manche 19/08

La Boire Bénéate

Thouaré-sur-Loire

Mauges-sur-Loire

Saint-Julien-de-Concelles

Le Loroux-Bottereau

La Chapelle-Basse-Mer

Barbechat

La Varenne

## ESSOR ATLANTIQUE

### 2° Etape

Dimanche 20 Aout 2017

#### Pass Cyclisme

#### Minimes

	Kms	1° Coureur	Dernier Coureur
Parking SUPER U THOUARE SUR LOIRE Rue de Nantes Avenue du Parc des Sports Route de la Barre Rue de Beaulieu Rond Point Robert Schuman Rue des Etangs Avenue de L'Europe ( Hauteur Rue de Bruxelles)	0,000       4,300	8H00       8H07	13H10       13H17

## ESSOR ATLANTIQUE

### 3° Etape

Dimanche 20 Aout 2017

#### Pass Cyclisme

#### Minimes

		Pass	Minimes
Rue de L'Europe Rue des Buissons Ron Point Robert Schuman Rue des Etangs Avenue de L'Europe Avenue de L'Europe ( Hauteur Rue de Bruxelles)	0,000     2,600	14H45	17H00

Pass Cyclisme 26 Tours soit 67Kms600

Minimes 12 Tours soit 31,200



# ESSOR ATLANTIQUE CIRCUIT APRES MIDI



# **ESSOR ATLANTIQUE MINIMES**



**POUR LE 5 AOUT DERNIER DELAIS RETOURNER CETTE FICHE**

**EQUIPE :**

**NOM ET PRENOM DU DIRECTEUR SPORTIF :**

**NUMERO DE LICENCE :**

**TELEPHONE PORTABLE :**

**NOM ET PRENOM DU MECANICIEN :**

**NUMERO DE LICENCE :**

**NOMBRE DE REPAS PREVUS LE DIMANCHE 20 AOUT**

**Nombre :                    X 11€ soit un total de                    €**

**TOUS LES REGLEMENTS A L'ORDRE DU NANTES DOULON VELO SPORT**

**ENGAGEMENT PAR INTERNET 5€ PAR JOUR**

Nantes Doulon Vélo Sport 13 Avenue des Biches 44300 Nantes / [ndvs@sfr.fr](mailto:ndvs@sfr.fr)

02 40 76 12 92 / 06 42 83 06 89 Serge Pineau

# CONTACTS

Serge Pineau

Président Nantes Doulon Vélo Sport  
06 42 83 06 89  
[ndvs@sfr.fr](mailto:ndvs@sfr.fr)

Jean Claude Bezie

Président Thouaré Cyclisme Organisation  
06 07 55 05 23  
[jcbezie@neuf.fr](mailto:jcbezie@neuf.fr)

Christophe Cossard

Président Avenir Cycliste Thouaré Bords de Loire  
06 75 89 80 49  
[christophcossard@orange.fr](mailto:christophcossard@orange.fr)

Gilles Desmonty

Trésorier Thouaré Cyclisme Organisation  
06 71 42 63 32  
[desmonty.gilles@orange.fr](mailto:desmonty.gilles@orange.fr)

Gildas Barale

Responsable Sécurité  
06 68 90 98 55  
[barale.gildas@orange.fr](mailto:barale.gildas@orange.fr)

Yvan Heraud

Responsable Sécurité TCO  
06 30 19 45 21  
[Yvan.heraud@wanadoo.fr](mailto:Yvan.heraud@wanadoo.fr)